



Collectivités publiques, secteur parapublic, struc- tures de droit privé: Défis comptables, managériaux, juridiques et fiscaux

Séminaire du 24 septembre 2013, Lausanne
(No 513019)

Ou (2 journées identiques à choix)

Séminaire du 3 octobre 2013, Genève
(No 513020)



Généralités

Secteur public et secteur privé deviennent interdépendants dans notre société (santé, énergie, déchets, tourisme, construction, etc.). Les exemples ne manquent pas: des collectivités publiques constituent une société anonyme pour exercer une tâche publique ou parapublique. Une collectivité publique prend une participation minoritaire dans une société de capitaux. Un sujet de droit privé se voit confier l'exécution de tâches d'intérêt collectif et/ou reçoit des subventions de pouvoirs publics, liées à des obligations, par exemple en matière de tenue/révision des comptes.

Cette imbrication peut poser certains problèmes aux praticiens (Quelles exigences sont requises en termes de tenue de la comptabilité? Quelle est la situation par rapport à la TVA? Quelles sont les règles de gouvernance à appliquer? Quel est le régime de responsabilité dans de tels partenariats? etc.). Ce séminaire vise à dégager les solutions pratiques à ces problèmes.

Objectifs

Ce séminaire d'une journée a pour but:

- (i) d'examiner, sous un angle essentiellement pratique, les aspects comptables, managériaux, juridiques et fiscaux liés aux collectivités publiques, secteur parapublic ainsi que les structures de droit privé (SA, Sàrl) impliquant des acteurs du secteur public ou parapublic; ainsi que
- (ii) de tirer des enseignements immédiatement utiles pour la pratique quotidienne, spécialement par rapport à la comptabilité, les règles juridiques applicables et la fiscalité.

Public visé

- Experts comptables et experts fiscaux;
- Responsables financiers et comptables;
- Membres des services de contrôle des finances;
- Membres des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des cantons et des communes;
- Juristes (service juridique des collectivités publiques, du secteur parapublic), conseillers juridiques externes;
- Toute personne traitant avec ou travaillant au sein de collectivités publiques ou du secteur parapublic.

Thèmes principaux

- Entités subventionnées par l'Etat: quel(s) contrôle(s) par le Contrôle cantonal des finances? Quel impact sur la préparation des comptes?
- Droit des sociétés: SA – Sàrl: quels risques? quel potentiel?
- Comptabilité analytique: SCI, tableaux de bord, etc.;
- TVA et collectivités publiques: aspects pratiques choisis.



Méthode

- Séminaire donné par des praticiens, basé sur des exposés illustrés par des exemples pratiques en plénum;
- Deux plages dédiées aux questions/réponses.

Responsables du séminaire

Fernand Chappuis, Professeur associé, Université de Neuchâtel, avocat (Genève), notaire (Neuchâtel), CPV Partners

Damien Conus, Avocat, Genève, CPV Partners, LL. M. (Berkeley), Lecteur, Université de Fribourg, enseignant HES SO, Genève

Conférenciers

Thierry Bregnard, Professeur HES en finance (HEG Arc Neuchâtel et Delémont), ancien chef de service administration cantonale, MSc. Gestion d'entreprise HEC Lausanne

Fernand Chappuis, cf. ci-dessus

Damien Conus, cf. ci-dessus

Stefano Granieri, Chef des finances, Optima Energy Group, Genève, expert-comptable diplômé, ancien Magistrat, Cour des Comptes (VD), Lausanne

Marinette Kellenberger, Cheffe de service du Contrôle cantonal des finances (VD), experte-comptable diplômée, Lausanne

Gilles Moinat, Expert-comptable diplômé, Directeur d'audit à la Cour des comptes (GE), Genève

Moreno Sella, Administrateur de la CGN, représentant du Canton de Genève

Jacques Pittet, Avocat, enseignant (TVA) auprès de l'Académie de la Chambre fiduciaire et du LL. M. Tax de l'Université de Genève, Oberson Avocats, Genève

Administration/Information

Académie de la Chambre fiduciaire SA

Chemin des Croisettes 28
1066 Epalinges
Téléphone 021 351 20 60
Téléfax 021 321 60 59

Votre personne de contact:
Stacha Balmat
seminaire@academies.ch

www.academies.ch

Collectivités publiques, secteur parapublic, structures de droit privé: Défis comptables, managériaux, juridiques et fiscaux

Date 1

Mardi 24 septembre 2013 (513019)

Date 2

Jeudi 3 octobre 2013 (513020)

Lieu 1

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin-Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Lieu 2

Hôtel Le Richmond
Jardin Brunswick
1201 Genève
www.dorchestercollection.com

Prix du séminaire

CHF 780.- pour les non-membres
CHF 680.- pour les membres
de la Chambre fiduciaire

Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 8%

Conventions

Font foi les conditions générales de vente de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA que vous trouvez publiées sur le site www.academies.ch

En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Sém. 513019: 24 août 2013
Sém. 513020: 3 sept. 2013

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA (l'Académie ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais

Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–

Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par la Chambre fiduciaire. Le certificat de présence vous sera adressé par l'Académie de la Chambre fiduciaire SA après le séminaire.

Collectivités publiques, secteur parapublic, structures de droit privé : Défis comptables, managériaux, juridiques et fiscaux

24 septembre 2013 à Lausanne
(No 513019)

3 octobre 2013 à Genève
(No 513020)

CHF 780.– pour les non-membres
CHF 680.– pour les membres
de la Chambre fiduciaire

Non-membre

Membre de la Chambre fiduciaire

- membre individuel
 collaborateur auprès d'une
entreprise membre
 membre junior/passif

Nom, Prénom

E-Mail pour l'envoi de confirmation

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-Mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

Inscription à: Académie de la Chambre fiduciaire SA, Formation continue, Chemin des Croisettes 28, 1066 Epalinges, Fax 021 321 6059

Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.